

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BULLETIN

TOME V — N° 3
DÉCEMBRE 1926

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Concours triennal de Littérature dramatique française (période 1921-23). — Rapport sur les opérations du Jury . . . | 75 |
| Chronique : | |
| Prix Eugène Schmits. | 89 |
| Prix de la Société des Auteurs | 89 |
| Prix Auguste Michot. | 89 |

CONCOURS TRIENNAL
DE LITTÉRATURE DRAMATIQUE FRANÇAISE

(Période 1921-23)

RAPPORT

SUR LES OPÉRATIONS DU JURY (1)

Monsieur le Ministre,

Le Jury chargé de décerner le prix triennal de littérature dramatique pour la période 1921-1922-1923 s'est trouvé dans un embarras peu fréquent. Les œuvres sur lesquelles il avait à se prononcer se trouvaient en nombre restreint, et peu s'en fallut que le présent rapport ne devint un procès-verbal de carence. Les écrivains français de Belgique se détourneraient-ils du théâtre ? Sans doute, et les rapporteurs des périodes précédentes ont mainte fois insisté sur ce point, les satisfactions morales — ne parlons pas des profits... — que peut attendre un auteur dramatique belge en son pays sont minces. Nous ne pouvons pourtant ne pas constater que la plupart des œuvres qui nous étaient soumises ont été représentées, soit à Bruxelles, soit à Paris ; soit sur la scène d'un théâtre régulier, soit grâce à l'une ou l'autre de ces Sociétés d'amateurs dont le dévouement et la persévérance sont dignes des plus vifs éloges, et qui parviennent à assurer aux œuvres dramatiques belges, non seulement une présentation plus qu'honorable, mais un public... Soit encore grâce

(1) Le Jury était composé de MM. Henri Davignon, Louis Delattre, Julien Flament, rapporteur, Valère Gille et Maurice Wilhotte.

à l'un ou l'autre de ces groupements d'avant-garde qui se multiplient et qui nous permettent d'espérer un renouvellement du répertoire, nous allions écrire un nettoyage de la scène, trop souvent encombrée, sinon souillée.

Il serait donc hautement regrettable de voir, au moment où l'attention des interprètes et des artistes se porte sur nos auteurs dramatiques ; au moment où il est permis d'espérer que le public belge finira par s'apercevoir qu'il existe en ce pays — à côté des conteurs, des poètes et des essayistes qu'il commence à connaître — des dramaturges que l'étranger fête à juste titre ; il serait donc hautement regrettable de voir nos écrivains abandonner l'espoir de se faire jouer et renoncer à la carrière dramatique. Les membres du Jury n'ont pas été sans se préoccuper de ce péril ; ils ont été heureux d'accorder leur suffrages à une pièce dont les qualités leur paraissaient évidentes et qui était de plus l'œuvre d'un auteur encore jeune, et certes à ses débuts au théâtre.

* * *

Ce n'était pas qu'il n'y eût, parmi les œuvres que le Jury a examinées, des pièces hautement intéressantes ; on pourrait même dire que la qualité compensait la quantité. Si des auteurs fort appréciés et qui ont forcé à plus d'une reprise l'audience des spectateurs et des critiques parisiens, si MM. Crommelynck et Demasy n'avaient rien soumis à notre appréciation ; si Maurice Maeterlinck, notre illustre compatriote, et ce grand laborieux du théâtre, le comte Albert du Bois, n'avaient dans cette période de trois ans, rien publié ni fait jouer ; le Jury devait se prononcer sur une pièce de M. Gustave Vanzype, « les Visages » ; une pièce de M. Georges Rency, « la Dernière Victoire » ; une pièce de M. Henry Soumagne, « l'Autre Messie ». Et le choix pouvait, à première vue, paraître malaisé.

Le Jury avait écarté sans peine quelques pièces pleines de bonnes intentions, mais dont la touchante naïveté ne l'avait pas désarmé. Il regrettait que des œuvres remarquables ou intéressantes, mais déjà mentionnées dans le rapport précédent, fussent par le fait soustraites à son jugement. Enfin, sans se dissimuler les qualités, les promesses plutôt, qui bourgeonnaient en des œuvres telles que le « Petit Chaperon Rouge », de M. Luc Hommel, le « Silence », de M. Thibaut, toutes deux représentées au Théâtre du Parc, ou la « Revanche » de M^{me} Hélène Canivet, il ne peut non plus laisser ignorer aux auteurs que ces pièces manquent de métier ; que le meilleur dialogue n'est pas tout, et que le mouvement est chose essentielle au théâtre ; que l'erreur enfin des conteurs, des poètes et des romanciers, trop souvent et pas seulement en Belgique, est de confondre les genres, d'oublier que les qualités qui font la valeur et le succès d'un livre, peuvent être les défauts qui décident de la chute d'une pièce.

A ce moment, un membre du Jury avertit ses confrères que M. Gustave Vanzype, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Langue et de Littérature françaises de Belgique, ne désirait pas présenter ses œuvres aux suffrages du Jury, étant donné que, par deux fois déjà, il avait remporté le prix triennal de littérature dramatique. C'est avec un sincère regret que les membres du Jury se sont inclinés devant cette décision formelle. Nul ne pouvait se dissimuler en effet la haute valeur, morale et scénique, des « Visages ». Est-il besoin de rendre ici un nouvel hommage à la probité de l'inspiration, de la vie, de tout l'œuvre de Gustave Vanzype ? Nous ne le pensons pas ; les raisons qu'il invoquait pour se soustraire à la distinction dont le Jury l'aurait sans doute honoré, son retrait de ce Concours triennal de Littérature dramatique, où il avait été couronné à deux reprises, parlent assez haut. Et certes, il y avait des chances que le nom de l'auteur des « Etapes »

et des « Semailles » fût prononcé une troisième fois. Le sujet des « Visages » est, lui aussi, de la plus généreuse veine ; un médecin, choisi parmi ces intellectuels dont l'auteur aime à faire les protagonistes de ses œuvres, a découvert un remède efficace à l'un des plus terribles maux dont souffre l'humanité. Sans que M. Vanzype s'en explique clairement, il semble bien que ce fléau soit le cancer ; et tout juste, son inventeur soigne une femme adorable, dont il défend tout ensemble la vie et la beauté. Il a tôt fait de s'éprendre de Jeannine, ainsi se nomme sa malade, d'oublier auprès d'elle ses devoirs de savant et de mari. Car il est marié, à une femme moins jolie peut-être, mais dont l'âme est droite, et si lumineusement belle... Jeannine trahit son amant, qui sous l'aiguillon de la douleur et de la colère, lui inflige le pire châtiment : il chasse l'infidèle et refusant de continuer le traitement entrepris, la condamne à la maladie et à la mort hideuse. Mouvement qui nous révolte sans doute, oubli répété des plus impérieux devoirs, mais qui, comme presque toujours chez Vanzype, fait précéder d'une défaite momentanée la victoire du pur esprit. C'est la femme du médecin qui rappelle son mari au sentiment du devoir professionnel ; c'est elle qui lui enjoint de rappeler la dangereuse Jeannine, encore qu'elle n'ignore rien de la trahison dont elle a été la victime silencieuse. Et cette abnégation nouvelle est d'autant plus méritoire que, Jeannine revenue, enfermée avec le médecin, la femme légitime pleure sur l'épaule du vieil ami qui essaie en vain de la rassurer, de l'assurer de la fidélité de son mari : — Jeannine est si belle ! dit la pauvre femme en pensant à sa redoutable adversaire.

Les critiques se sont accordés à reconnaître dans les « Visages » comme un renouvellement, un élargissement de la manière dramatique de l'auteur. Les caractères sont vigoureusement dessinés, le dialogue est plus alerte, les situa-

tions dramatiques sont prenantes et logiquement amenées. Le regret des membres du Jury a été d'autant plus vif, et ils ont tenu à rendre un hommage particulier au talent et au désintéressement de Gustave Vanzype.

* * *

Ce désintéressement leur dictait en une certaine manière la conduite à tenir ; en effet, les deux pièces qui, de l'avis unanime, pouvaient prétendre au Prix triennal de Littérature dramatique avaient obtenu déjà de très flatteuses distinctions. « La dernière Victoire », de M. Georges Rency, avait été honorée du prix fondé par la Société française des Auteurs et Compositeurs Dramatiques, et dont la collation est confiée à l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, de Belgique. Cette distinction était méritée : l'œuvre de Georges Rency met en scène un colonial — le Congo n'avait guère, jusqu'à présent, inspiré nos dramaturges — ; Haudent, revenu d'Afrique, imbu du pouvoir presque absolu, du pouvoir de vie et de mort, dont les nécessités de la colonisation l'ont investi là-bas, s'étonne, plus encore qu'il ne s'indigne, de ne pas voir tout plier devant lui, dans cette Europe qui lui est devenue presque étrangère.

La première résistance à laquelle il se heurte l'irrite d'autant plus qu'elle lui est opposée par une jeune fille dont il s'est épris. Elle est la pupille d'Haudent, la fille d'un de ses compagnons d'Afrique ; Haudent l'aime, la désire, mais se heurte à l'amour de sa pupille pour un jeune homme, inférieur en bien des choses à l'Africain, au conquérant, mais riche de sa jeunesse et de sa fraîcheur. Une des plus belles scènes de l'œuvre est celle, (au second acte), où Haudent, devant un miroir, s'injurie, et se raille d'avoir cru triompher de la jeunesse et de l'amour. Enragé de colère et d'orgueil, il ne

se rend pas cependant ; il ne rougit pas de jeter dans la balance le respect de l'orpheline pour la mémoire de son père, la menaçant de souiller celle-ci par de certaines révélations, si l'enfant n'accepte d'être à lui... Haudent remportera pourtant sa dernière victoire, et sur lui-même : sa vieille maman le rappellera au devoir qu'elle-même a rempli toute sa vie, envers son mari, d'abord, envers son fils ensuite. Elle fouettera l'orgueil d'Haudent, et finira par le hausser jusqu'au sacrifice qu'elle exige ; l'indomptable consentira, il s'éloignera sans revoir personne — pourvu que jamais on ne sache qu'il a pleuré...

Le caractère du colonial féru de son pouvoir ne se dément donc qu'au dénouement, et pour amener celui-ci ; ce revirement est préparé d'un peu court peut-être, et l'on a pu s'étonner que le furieux s'adoucisse, presque tout soudain. L'œuvre de M. G. Rency n'en a pas moins de sérieuses qualités et plusieurs membres du Jury penchaient en sa faveur ; mais ainsi que nous l'indiquions tout à l'heure, la « Dernière Victoire », accueillie avec faveur sur la scène du Parc, reprise par plusieurs Sociétés dramatiques, a remporté le prix de la Société des Auteurs Dramatiques Français.

* * *

L'« Autre Messie », de M. Henry Soumagne, avait obtenu le même prix, décerné pour la seconde fois, et le prix de l'Académie Picard. On connaît l'originalité, peut-être excessive, de cette pièce qui connut un beau succès à Paris, où elle fut créée au Théâtre de l'Œuvre, et qui suscita même à Prague une manière d'émeute. Les spectateurs en vinrent aux mains, et les évêques tchécoslovaques lancèrent l'interdit sur l'œuvre de notre compatriote. C'est d'ailleurs un problème métaphysique que M. Soumagne

pose dans l'« Autre Messie » ; nous ne dirons pas qu'il apporte une solution, qu'il réponde à l'angoisse humaine, préoccupée de l'existence de Dieu. Dans un cabaret de ghetto, un soir de Noël, un israélite revient ; il a fait fortune, et régale ses coreligionnaires moins heureux. Soudain, ces ivrognes se prennent de querelle, sur le point de savoir si Dieu existe, ou s'il n'existe pas. Car tel est l'unique objet de leur dispute, le seul sujet de la pièce ; comme ressort dramatique, et quelque respect que nous ayons pour la théologie, on nous permettra de trouver que cela ne suffit point. Qu'il y ait maint détail amusant, mainte preuve d'une imagination originale et qui ne l'est jamais autant que lorsqu'elle n'en prend pas la peine, de façon trop visible, nous n'y contredisons pas. Certes, il est plaisant de voir l'existence de Dieu discutée comme un combat de boxe, les arguments métaphysiques s'accompagnant de solides coups de poing. Sans doute, on peut éprouver quelque émoi, et comme une sorte d'hallucination, au moment où le héros de l'histoire, appelant Dieu avec ferveur, croit le voir entrer comme la porte s'ouvre, aux douze coups de minuit. Et l'on ne peut se défendre d'une pitié sincère, lorsque, tous les buveurs étant ivres, le Juif enrichi se proclame le Messie, et que ses compagnons, roulés sous la table, se traînent à ses pieds en le suppliant de soulager enfin la misère humaine.

Nous pourrions citer quelques traits encore, dignes de louange ou de blâme ; tel défilé des dieux de toute la mythologie, bafoués avec une délicatesse douteuse ; d'autant plus que la présentation scénique laissait ici fort à désirer et qu'elle faisait penser à quelque guignol provincial plutôt qu'à un de ces défilés somptueux où excellent les revues à grand spectacle. L'œuvre de M. Soumagne était pourtant d'une rare originalité ; si même la recherche de la nouveauté apparaissait avec excès à certains passages, si le sujet ne

permettait que difficilement à l'auteur de soutenir jusqu'au bout la gageure qu'il avait entreprise, l'« Autre Messie » a retenu longuement l'attention du Jury. Il avait obtenu par ailleurs une très flatteuse distinction, et le Jury a pu estimer que M. Soumagne se satisferait de l'espoir, assurément très grand, que le Jury met en lui. Quelles que soient les imperfections de l'« Autre Messie », il sied de reconnaître et de proclamer que l'auteur a fait pour sortir des sentiers battus, pour renouveler la matière dramatique, un effort considérable et qu'il s'est approché du but. Il importe davantage encore de dire que M. Soumagne, alors que le nom même de Pirandello était inconnu chez nous, s'inspirait des mêmes principes qui marquent dans l'œuvre de cet auteur à succès, et le devançait dans les pays septentrionaux.

* * *

Arrêtons-nous à présent à la pièce que M. Max Deauville, connu comme conteur, essayiste, dramaturge, a écrite sous ce titre « Rien qu'un Homme ». M. Deauville tentait là un très louable effort de renouvellement ; s'éloignant de la coupe classique en trois ou en quatre actes, l'auteur a découpé son œuvre en sept tableaux. La pièce de M. Deauville s'apparente, il est vrai, non seulement à celles de Saint-Georges de Bouhélier, telle la « Vie d'une femme », proche de « Rien qu'un Homme », mais encore aux œuvres de la période naturaliste. Elle porte à la scène l'aventure d'un pauvre homme « rien qu'un homme » — devenu assassin par amour. Un soir de carnaval, dans un bouge, évoqué d'ailleurs avec une simplicité pittoresque, il a tué la femme qu'il aimait et l'homme qui la lui avait prise. On l'a mis en prison, où il conte sa misère à un geôlier compatissant ; on le traîne en justice, et ce tableau nous a fourni, grâce à l'auteur et au metteur en scène complices,

une des plus folles parodies de la justice dont nous nous souvenions. D'autres tableaux montrent, poussé au noir, l'intérieur des parents de l'Homme ; puis, la route où sa vieille mère se hâte vers le lieu de l'exécution et se heurte à l'indifférence curieuse, à la pitié banale des passants. Et cette scène est une des plus directement émouvantes de la pièce ; comme celle où l'homme, dans sa mansarde vide, accueille et console la douleur d'une enfant abandonnée. Un tableau très court et dessiné d'une main assez lâche fournit ce qu'on pourrait appeler la morale de l'histoire : ce sont ceux qui ont tué l'Homme qui sont des assassins.

Nous ne sommes pas loin, on le voit, des plaidoyers naturalistes en faveur des meurtriers, plus malheureux que coupables, et de l'abolissement de la peine de mort. Si la pièce de M. Max Deauville manque de nouveauté, au sens profond du mot ; si plusieurs tableaux manquent de vie, au sens scénique ; les membres du Jury se plaisent à rendre hommage à l'effort persévérant de l'auteur, à souhaiter qu'il atteigne un jour la pleine réussite à laquelle son talent et ses œuvres précédentes lui donnent le droit d'aspirer.

* * *

Un membre du Jury signala aussi à l'attention de ses collègues un long et persévérant effort, une activité soutenue, qu'il estimait, en plus de la valeur propre de plusieurs œuvres, dignes d'un couronnement officiel. Auteur et directeur, Fernand Wicheler a composé, seul ou en collaboration, nombre de pièces qui témoignent d'une inspiration féconde, d'un métier sûr, et que, très souvent, le succès matériel, si rare en Belgique, a largement couronnées. L'auteur de ce rapport s'est plu, l'an dernier, à signaler ce fait paradoxal et pourtant réel : l'existence en plein Bruxelles d'un théâtre dirigé par un

auteur belge, ne jouant que des pièces belges avec des interprètes belges, en très grande majorité, et n'en faisant pas moins florès. Ses confrères sans doute se plaignent que Fernand Wicheler joue ses œuvres de préférence aux leurs ; mais on ne pourrait en vouloir à ce directeur, connaissant les goûts de son public, de s'en tenir à un répertoire dont le succès est assuré.

Dût-on nous trouver paradoxal une seconde fois, qu'on nous permette de répéter que nous comprenons cette vogue ; la pièce-type de ce théâtre bon enfant et qu'on pourrait appeler du terroir, « le Mariage de Mademoiselle Beulemans », est une bonne pièce. Dépouillés de cette pointe d'accent qui marque leur origine locale, ces trois actes seraient encore de bonne comédie. La traduction en plusieurs langues ne leur a point fait perdre les qualités solides qui en ont assuré le succès ; de nombreuses reprises — la dernière est d'hier — ont démontré que son action sur le public ne faiblit pas. Il en est de même de plusieurs autres pièces bruxelloises dues à Fernand Wicheler seul, soit à Wicheler et Fonson en collaboration. L'on peut, sans doute, du point de vue du grand art, contester la valeur de ce théâtre ; il est impossible de nier qu'il charme le public et qu'il a fourni la démonstration victorieuse que des auteurs belges peuvent écrire des œuvres vivantes, amusantes et qui plaisent aux spectateurs — sans faire appel à ces instincts assez bas, à ces voluptés troubles dont trop d'écrivains du dernier bateau tentent de s'assurer la profitable complicité.

Ces considérations ne manquent pas de poids, et le Jury se serait peut-être laissé émouvoir ; mais le Prix triennal doit être décerné à la meilleure pièce éditée ou jouée en trois ans. Les comédies que M. Fernand Wicheler soumettait à l'appréciation du Jury — la « Clapête », « l'Histoire du Crocodile », « Les Litanies de saint Barnabé » — ne nous ont pas paru

réunir toutes les qualités requises pour l'attribution du Prix Triennal.

* * *

Restait à examiner la pièce en trois actes d'un jeune auteur, ancien combattant, M. Herman Grégoire ; « Haya » offre cette particularité, rare encore en Belgique, d'être directement inspirée par l'épopée congolaise, d'étudier les modifications que fait subir à des esprits européens l'ambiance des Colonies. Au bord du lac Tanganyka, plusieurs Européens sont assemblés ; ce ne sont ni des héros, ni des fripouilles. Ce sont des hommes moyens, avec leurs qualités, leurs travers, leurs vices ; quelques-uns songent à des plaisirs assez vulgaires, la plupart à leurs affaires. Deux tranchent sur la masse ; l'administrateur, Philéas Cléret, qui veut qu'on traite les noirs avec douceur, qui s'intéresse à eux, les regarde avec une sorte de fraternité — un poète enfin. Et son ami, mousse qui s'est instruit lui-même, qui apprend tous les jours quelque chose au contact de Cléret, Landor Carré... Une femme arrive, une blanche ; et son arrivée trouble tous ces hommes — qui n'ont vu de femme blanche depuis des mois. Cléret sent le désir fumer autour de Thérèse Bonheur — alors que le mari ne s'aperçoit de rien. Il écarte la plupart des mâles qui rôdent autour de la femelle ; il ne parvient pas à sauver son ami. Dans cette femme un peu mystérieuse et qui s'est, tout de suite, offerte à Philéas — (nous touchons à une faiblesse de l'œuvre) — Landor croit revoir une danseuse dont le souvenir illumine encore ce qu'il a retenu de sa jeunesse. La femme qu'il ne connaissait pas et qui dansa nue, pour lui seul, pour le payer d'un service rendu, tout ce qu'il y a de poétique et de charmant dans son adolescence sans joie, Thérèse l'incarne. C'est, en elle, le rêve qu'il retrouve. Et parce que Philéas souffle la petite flamme, parce qu'il vole à

son ami la part d'idéal que représente pour lui la femme pâle et blonde qui vient d'arriver, Landor se jette sur Cléret. Celui-ci l'étrangle, pour se défendre ; puis il regarde le cadavre sans remords, il le veille sans effroi. Le coupable, ce n'est pas lui ; c'est Thérèse, la femme impudique qui affole tous les mâles, qui s'est promise à lui, Philéas, et qui vient tenir sa promesse — comme le tam-tam annonce à tous les nègres en joie, que la femme blanche s'est donnée à son boy de couleur... Philéas repousse Thérèse, il se joue d'elle, bien mieux, il lui révèle qu'il connaît son indignité, il la menace de tout dire à son mari, de l'exposer aux pires châtiments. Si bien que Thérèse, affolée, va se jeter dans le lac ; tout rentre dans l'ordre. Landor est vengé, les mâles s'apaisent ; Philéas caresse lentement le front de la petite négresse — « Etoile ténébreuse » — avec laquelle il vivra désormais, sans lui demander rien qu'un peu de volupté, sans craindre que son charme et son parfum troublent dangereusement les sens et les cœurs de ses compagnons...

« L'œuvre est intéressante à plus d'un titre, disait un membre du Jury ; je sais un gré particulier à l'auteur d'être sorti de nos habitudes et de nos conventions. Il s'est souvenu fortement d'une vie vraiment très curieuse qu'il a menée lui-même, ou du moins dont il a noté certaines particularités d'un trait juste et personnel. Il use, il n'abuse pas de l'exotisme ; les Européens, venus de partout, ont gardé en somme leur animalité commune. Ce sont d'aimables brutes, sauf Philéas plus complexe et du reste remarquablement étudié. Les femmes sont à peine indiquées et il faut bien avouer que l'unique blanche ne donne pas une haute idée de son sexe. C'est, à mon avis, la plus grande faiblesse de l'œuvre, dont la fin titube... se noie dans une sorte d'incertitude. L'auteur ne sait pas « sortir d'affaire ». Cela n'empêche qu'il ait écrit une œuvre d'un réalisme sain, vigoureux, personnel ».

Ce réalisme est rehaussé d'ailleurs en quelques endroits, d'une note poétique habilement amenée et qui ne dégénère jamais en discours. Sans se dissimuler les imperfections de l'œuvre, mais croyant discerner en elle la plus originale de celles, trop rares, qui leur étaient soumises, trois membres du Jury (M. Valère Gille s'étant abstenu) ont pris sur eux de vous la proposer, Monsieur le Ministre, comme digne à leur avis d'être honorée du Prix triennal de Littérature dramatique pour la période 1921-1922-1923.

Julien FLAMENT

CHRONIQUE

Prix Eugène Schmits

Le prix, pour la période 1923-25, a été décerné à M^{me} Marie Gevers, pour son livre : *Antoinette*.

Prix de la Société des Auteurs

Le prix de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques a été décerné, pour la période 1924-25, à M. Jean-Odilon Périer, pour sa pièce en trois actes, *Les Indifférents*.

Prix Auguste Michot

Le jury a estimé qu'il n'y avait pas lieu de décerner le prix pour la période 1924-25.

LISTE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Membres belges :

- MM. Alphonse BAYOT, rue Marie-Thérèse, 5, Louvain.
H. CARTON de WIART, chaussée de Charleroi, 137, Bruxelles.
Gustave CHARLIER boulevard Militaire, 44, Bruxelles.
Albert COUNSON, boulevard des Martyrs, 140, Gand.
Léopold COUROUBLE, rue du Mont-Blanc, 43, Bruxelles.
Louis DELATTRE, rue Beeckman, 28, Uccle.
Jules DESTREE, rue des Minimes, 45, Bruxelles.
Auguste DOUTREPONT, rue Fusch, 50, Liège.
Georges DOUTREPONT, rue des Joyeuses Entrées, 26, Louvain.
Louis DUMONT-WILDEN, 111, avenue de Paris, Rueil (Seine et Oise) France.
Georges EEKHOUD, rue du Progrès, 407, Bruxelles.
Max ELSKAMP, avenue de la Belgique, 138, Anvers.
Jules FELLER, rue Bidaut, 3, Verviers.
George GARNIR, rue du Cadran, 7, Bruxelles.
Valère GILLE, rue Lens, 18, Bruxelles.
Albert GIRAUD, rue Henri Bergé, 34, Bruxelles.
Edmond GLESENER, rue Alphonse Hottat, 21, Bruxelles.
Arnold GOFFIN, avenue Montjoie, 60, Bruxelles.
Jean HAUST, rue Fond-Pirette, 75, Liège.
Hubert KRAÏNS, avenue Emile Max, 68, Bruxelles.
Maurice MAETERLINCK, villa « les Abeilles », Les Baumettes, Nice.
Albert MOCKEL, avenue de Paris, 109, Rueil (S. et O.).
Fernand SÉVERIN, boulevard Albert, 120, Gand.
Henri SIMON, à Lincé-Sprimont.
Paul SPAAK, rue Jourdan, 84, Bruxelles.
Hubert STIERNET, 149, rue Stéphanie, Bruxelles.
Emile VAN ARENBERGH, 29, rue de l'Orge, Bruxelles.
Gustave VANZYPE, rue Félix Delhasse, 24, Bruxelles.
Maurice WILMOTTE, rue de l'Hôtel des Monnaies, 84, Bruxelles.

Membres étrangers :

- MM. Gabriele d'ANNUNZIO, Gardone (Italie).
Ferdinand BRUNOT, rue Leneveux, 8, Paris.
Edouard MONTPETIT, 180, rue Saint-Jacques, Montréal (Canada).
M^{me} DE NOAILLES, 40, rue Scheffer, Paris.
MM. Kr. NYROP, 11, Store-Kannikestraede, Copenhague.
J. J. SALVERDA DE GRAVE, 206, Valerius straat, Amsterdam.
Benjamin VALLOTTON, Nouveau Marché aux Poissons, 4, Strasbourg.
Brand WHITLOCK.
-

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE

Charles Van Lerberghe. — Esquisse d'une biographie, par M. Fernand SEVERIN.

Littérature et Philologie, par M. Jules FELLER.

La Langue scientifique en Belgique, par M. Albert COUNSON.

Le Premier Tartuffe, par M. Gustave CHARLIER.

Le Français à Gand, par M. Albert COUNSON.

Michel Ange, par M. Arnold GOFFIN.

Eugène Demolder, par M. Hubert KRAINS.

Qu'est-ce que la civilisation ? par M. Albert COUNSON.

La Clef de « Clilandre », par M. Gustave CHARLIER.

Les Sources de Bug Jargal, par M. Servais ETIENNE.

Ronsard et la Belgique, par M. Gustave CHARLIER.

De Babel à Paris ou l'Universalité de la Langue française, par M. A. COUNSON.

L'Évolution du type de Pierrot dans la littérature française, par M. Georges DOUTREPONT.
